

Procès-verbal

Session spéciale du conseil de la ville de Macamic tenue le 7 mai 2007, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Dianne Duchesne, Denise Dubois, Rock Morin, et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Nicole Bouffard.

Absent : Éric Poiré et Marc Frappier.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2007-05-072

2. **ADOPTION DE L=ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : L=ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l=ordre du jour;
3. Adoption du règlement révisant le plan d'urbanisme et des règlements remplaçant les règlements d'urbanisme;
4. Période de questions;
5. Levée de l=assemblée.

Adoptée à l=unanimité.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l=ordre du jour.

2007-05-073

15. **ADOPTION DU RÈGLEMENT RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME, SOIT : LOTISSEMENT, CONSTRUCTION, ZONAGE, CONDITION ET ÉMISSION DES PERMIS**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic adopte les règlements suivants :

- Plan d'urbanisme de la Ville de Macamic et portant le numéro 07-079;
- Règlement de zonage de la Ville de Macamic et porte le numéro 07-080;
- Règlement de lotissement de la Ville de Macamic et porte le numéro 07-081;
- Règlement de construction de la Ville de Macamic et porte le numéro 07-082;
- Règlement sur certaines conditions d'émission du permis de construction de la Ville de Macamic et porte le numéro 07-083;

- Règlement sur l'émission des permis et certificats de la Ville de Macamic et porte le numéro 07-084.

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de questions**

Le maire, Daniel Rancourt, répond aux interrogations des contribuables.

2007-05-074

7. **LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE**

L=ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu de lever l=assemblée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire